

Durée de la session : 7 heures

Domaine de formation : ELU0403 – Réseaux sociaux

Prérequis : Aucun prérequis

Public : Elus

Maîtriser les usages numériques est devenu essentiel pour toute action politique. Cette formation vous donne les clés pour adapter vos messages et choisir les bons supports, afin de toucher efficacement vos publics cibles.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Connaître les principaux réseaux sociaux et leurs différentes spécificités.
- Choisir le meilleur vecteur de communication.
- Maîtriser les fonctions des principaux réseaux sociaux.
- Rédiger efficacement ses « posts ».

Le programme :

Les fondamentaux des réseaux sociaux :

- L'identité numérique & la e-réputation.
- Définitions des termes spécifiques aux réseaux sociaux : hashtag, troll, algorithme, tag, livetweet...
- * **Exercice collectif : jeux de questions/réponses sous la forme de quizz.**

Présence sur les réseaux sociaux : Objectifs et précautions :

- Valoriser son action publique et politique.
- Construire une communauté.
- Eviter les erreurs courantes & sécuriser son profil.
- * **Exercice collectif : retours d'expérience des participants.**

Présentation des réseaux sociaux en France comment choisir le bon vecteur de communication ? :

- Présentation des principaux réseaux sociaux en France.
- Evaluer les cibles que vous souhaitez toucher en fonction des messages.
- Choisir le bon réseau social en conséquence.
- * **Exercice en groupe : « Choisir le bon RS en fonction du message à diffuser ».**

Rédiger un « post » efficace sur les réseaux sociaux :

- Soigner la forme du message.
- Rédiger un message percutant.
- Adapter son message en fonction de ses objectifs et des différents réseaux sociaux.
- * **Exercice individuel : Atelier d'écriture « rédaction d'un message efficace sur un sujet donné ».**

Facebook, le leader des réseaux sociaux :

- Améliorer son profil.
- Relayer ses messages.
- Créer une page.
- Faire progresser son audience et construire une communauté.
- * **Ateliers numériques (avec smartphone, tablette ou ordinateur personnel) : profil, page, communauté.**

Instagram, la force de l'image :

- Créer / améliorer son profil.
- Mettre en valeur sa personnalité.
- Faire connaître son activité : photos, vidéos, story , ...
- Quand publier ?
- * **Ateliers numériques (avec smartphone, tablette ou ordinateur personnel) : profil, publications, analyses.**

Twitter, réactivité et instantanéité :

- Créer / améliorer de son profil.
- Organiser sa veille et rebondir sur l'actualité.
- Faire connaître ses positions.
- Développer sa communauté de followers.
- * **Ateliers numériques (avec smartphone, tablette ou ordinateur personnel) : Qui suivre ? comment rebondir ?**

LinkedIn, le réseau pro par excellence :

- Créer/améliorer de son profil.
- Développer son réseau professionnel et politique.
- Promouvoir son action politique et les activités de sa collectivité.
- Quand publier ?
- * **Ateliers numériques (avec smartphone, tablette ou ordinateur personnel) : comment réseauter ? publier et interagir.**

Les points forts de la formation :

- Animée par un formateur spécialiste de la communication et riche d'une expérience de plus de quinze ans dans la sphère politique, cette formation participative et dynamique a pour objectif d'apporter de manière concrète les outils et les techniques essentielles pour maîtriser les réseaux sociaux et valoriser votre activité publique et politique.

- Les nombreux ateliers numériques vous permettront de les mettre directement en application lors de la formation et de pouvoir par la suite développer de manière efficace votre présence sur les réseaux sociaux.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en présentiel ou en distanciel synchrone, en intra ou en inter-collectivités.
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.

Moyens pédagogiques :

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur ou plateforme de visioconférence, paperboard ou outils numériques, et accès à un extranet pédagogique. Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé si nécessaire en distanciel.

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise, elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formateur : Monsieur Florian JOUAN

- 15 ans d'expérience dans la sphère publique et politique & enseignant en communication.
- Diplômes : Master en Stratégie et Décision Politique et Publique, certification « Consultant-Formateur ».
- Expériences : élu local, directeur de cabinet, collaborateur au cabinet du président du conseil départemental, attaché parlementaire à l'assemblée nationale, collaborateur stagiaire en cabinet ministériel, directeur de campagne.



Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – formation intra en présentiel ou en visioconférence – Deux options de financement :

- Par la collectivité (tarif groupe) : moins de 2 000 hab. : 1990 € TTC, de 2 000 à 5 000 hab. : 2 200 € TTC, plus de 5 000 hab : 2 400 € TTC
- Par le DIF ELU 400 € TTC (financement pris en charge par la Caisse des Dépôts).
- Les deux modes de financement DIF ELU et collectivité peuvent être combinés pour diminuer le coût à la charge de la collectivité.

■ Tarif – inscription individuelle en présentiel ou en visioconférence – Deux options de financement :

- 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité
- 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)
 - Inscription individuelle avec mobilisation du DIF Élu : Les élus peuvent s'inscrire directement via la plateforme officielle Mon Compte Formation. Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder à la session et déposer votre demande de financement.
https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0403-JF01/88982928900012_ELU0403-JF-CV1-ReseauxSociaux1

Nombre de participants :

- **Formation financée en tout ou partie par le DIF Élu** : conformément à l'arrêté du 12 juillet 2023 relatif au droit individuel à la formation des élus locaux, le nombre maximal de participants financés dans ce cadre est fixé à 15 par session.
- **Formation financée directement par la collectivité** (budget formation des élus) : le nombre de participants est déterminé en concertation avec la collectivité afin de garantir la qualité pédagogique, l'interactivité des échanges et l'atteinte des objectifs. Lorsque l'effectif envisagé dépasse 15 participants, des ajustements de durée, de format ou de modalités pédagogiques peuvent être proposés.
- **Pour les inscriptions individuelles en visioconférence : l'ouverture de cette session est garantie dès la deuxième inscription.**

Modalités et délai d'inscription :

Les inscriptions à cette formation peuvent être réalisées :

- **Par une collectivité dans le cadre d'une formation groupe organisée en intra ou en intercollectivités.** Lorsque cette session est programmée, l'inscription est possible jusqu'à la veille de la formation, sous réserve de places disponibles et de la validation administrative du financement.
 - Lorsque cette formation est organisée à la demande d'une collectivité ou d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), la date et les modalités d'organisation sont définies d'un commun accord après validation du devis et de la convention de formation.
- **À titre individuel, notamment dans le cadre du dispositif DIF Élu ou d'un financement par une collectivité.**
 - Pour les inscriptions individuelles réalisées via la plateforme Mon Compte Formation, l'entrée en formation intervient après expiration du délai légal de rétractation de 11 jours ouvrés prévu par les conditions générales d'utilisation de la plateforme.
 - Pour les inscriptions individuelles en visioconférence : **après la finalisation de votre inscription, la date est fixée d'un commun accord, selon vos disponibilités et celles du formateur référent.** Trois plages horaires sont proposées : 9h–12h30, 14h–17h30 ou 18h–21h30.

Accessibilité et référent handicap :

- Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
- Le référent handicap de FDEL échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)

Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Numéro de SIRET : 88982928900012

Conditions générales de vente sur le site : <https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Mise à jour jeudi 5 mars 2026